

Nom de famille : .....

**Annexe 2** : Notice explicative (1 par famille) :

**1) Scolarité par enfant :**

2026-2027		Nb. d'enfant(s)	Montant total
Participation des familles par enfant	725 €		
Acompte versé par famille à déduire	- 120 €		
Réduction pour le deuxième enfant inscrit	- 100 €		
Réduction pour le troisième enfant inscrit	- 142 €		
Réduction pour le quatrième enfant inscrit	- 200 €		
Réduction pour le cinquième enfant inscrit et suivants	- 315 €		
Frais de <u>nouvelle</u> inscription par famille	60 €		
<b>Montant total participation scolarité :</b>			

**2) Restauration scolaire**

Les limites des capacités d'accueil de l'établissement peuvent entraîner une impossibilité d'inscription à ce service pour lequel deux tarifs vous sont proposés pour les repas en fonction du coefficient CAF de votre foyer. Pour bénéficier du tarif A, merci de joindre obligatoirement la copie de votre carte de coefficient familial.

- **Tarif A : 5,55 €** par repas si le coefficient CAF est inférieur ou égal à 840.
- **Tarif B : 7,10 €** par repas si le coefficient CAF est supérieur à 840.
- **Repas occasionnel : 11,00 €** facturé par trimestre.
- **Frais d'office : 3,40 €** par repas apporté (P.A.I exclusivement sur justificatif médical)

Le forfait annuel est établi pour 36 semaines et comprend les jours fériés.

Seules les absences pour raison médicale et supérieures à une semaine seront indemnisées : l'ajustement se fera trimestriellement à hauteur de 3,00 € par repas non consommé.

Tarif :	Forfait :	Nb. de repas / sem	Tarif annuel 2026/2027
A	F 1 A	1 repas / sem	199,80 €
A	F 2 A	2 repas / sem	399,60 €
A	F 3 A	3 repas / sem	599,40 €
A	F 4 A	4 repas / sem	799,20 €
B	F 1 B	1 repas / sem	255,60 €
B	F 2 B	2 repas / sem	511,20 €
B	F 3 B	3 repas / sem	766,80 €
B	F 4 B	4 repas / sem	1022,40 €

NOM ELEVE	PRENOM	CLASSE	FORFAIT CANTINE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI



Afin de limiter le gaspillage alimentaire, des distributions des restes alimentaires pourront avoir lieu exceptionnellement entre 17h45 et 18h uniquement. Pour en bénéficier, contactez la personne responsable de la garderie.

**3) Garderie ou étude dirigée du soir :**

Engagement pour l'année :	Nb. d'enfant(s)	Forfait annuel	Montant total
1 jour par semaine	.....X	170 €	
2 jours par semaine	.....X	315 €	
3 jours par semaine	.....X	448 €	
4 jours par semaine	.....X	585 €	
Occasionnel (facturation trimestrielle) : 11,00 €/jour			
<b>Cocher le ou les jour(s) choisi (s) :</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b> <b>VENDREDI</b>

Nota : en cas de retards répétés, l'acceptation de l'élève à la garderie ou à l'étude sera suspendue.

**4) APEL :**

Cotisation volontaire à l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

Participation annuelle par famille	27 €	OUI	NON	(entourer la réponse choisie)
Si déjà inscrit dans un autre établissement privé	7 €	adresse de l'établissement:		

La participation (qui comprend l'abonnement au magazine "Famille et éducation") est facultative, mais l'APEL possède un rôle important dans la vie de l'école. Si vous avez un autre enfant scolarisé dans un autre établissement privé, une seule cotisation complète sera versée à l'établissement de votre choix.

**Mode de paiement :**

- Mensuel : **par 10 prélèvements le 10 de chaque mois du 10/10 au 10/07..... oui / non**
- Trimestriel : **par prélèvement le 10 octobre, le 10 janvier et le 10 avril ..... oui / non**
- Annuel par chèque : ..... oui / non

Le mode de règlement mensuel et trimestriel se fait par prélèvement en adressant le formulaire joint.

**Nota : Une seule facture annuelle** est adressée en début d'année scolaire via votre espace noefil.

**Nom de famille :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Signature des parents :**